

<http://www.snetap-fsu.fr/Enseignement-agricole-un-budget-de-rupture.html>



Enseignement agricole : un budget de rupture

- Nos Actions - Communiqués -



Date de mise en ligne : mardi 17 octobre 2017

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

La principale caractéristique de ce premier projet de budget 2018 préparé par le gouvernement Macron est l'absence de création d'emplois dans le champ de l'éducation et de la formation.

Il rompt ainsi avec la priorité relative donnée à l'éducation dans le précédent quinquennat.

Ce budget fait abstraction des difficultés de cette rentrée quant à la capacité de l'enseignement agricole public à accueillir les élèves qui demandent à y entrer partout sur le territoire, à offrir les options facultatives dues, à proposer l'aide personnalisée et les doubles emplois prévus dans les référentiels,...

Crédits : quelques ajustements, mais surtout un retour du déséquilibre en faveur du Privé

Avec 1 452 551 567 Euros crédits, le 1 % d'augmentation est également réparti entre l'enseignement public (+1,03 %) et l'enseignement privé (+1%) soit 713 702 073 Euros pour le premier et 583 112 438 Euros pour le second.

Cette pseudo égalité ignore les charges et obligations particulières qui incombent aux établissements publics et fait abstraction des subventions de collectivités territoriales aux établissements privés qui peuvent ainsi bénéficier de situation plus favorable.

400 000 Euros sont provisionnés pour assurer l'intégration de l'association privée de Mayotte dans l'enseignement public.

200 000 Euros sont ouverts pour permettre le recrutement d'apprentis. Par cette mesure, le gouvernement donne l'exemple et imprime son intention de développer l'apprentissage.

En outre, 35 512 669 Euros sont budgétés et répartis comme suit afin d'assurer les rémunérations :

- des assistants d'éducation pour 33 408 255 Euros soit un déséquilibre de +3 900 000 Euros par rapport à l'année précédente.

- ce qui témoigne d'un effort de réduction de l'écart avec l'[EN](#) dans la couverture du traitement des [AE](#) de l'[EAP](#), dossier que le SNETAP-[FSU](#) a porté avec constance depuis une dizaine d'années

- le CAS pension des [CFA-CFPPA](#) pour 2 096 278 Euros (+1 000 000 Euros) -

augmentation qui constitue un changement de pied qui demandera à être expliqué et confirmé, car voilà plusieurs années maintenant que l'on nous annonçait la disparition pure et simple de cette ligne budgétaire en baisse continue, avec une reprise des « engagements » de postes vers les lycées ;

- une dotation nouvelle pour accueillir des emplois d'avenir professeur pour 8136 Euros - expérience qui fut pourtant un échec sous le quinquennat précédent...

et qui ne répond en rien au pré-recrutement que la FSU appelle de ses vœux afin de renforcer l'entrée dans le métier enseignant..

Avec une augmentation comparable des crédits et le passage de l'établissement privé de Mayotte dans le service public, l'enseignement privé bénéficie d'une nouvelle manne et plus particulièrement les MFR qui, recevant de l'État une dotation de crédits, fonctionnent en dérogation de service public non contrainte par les plafonds d'emplois.

Ceux-ci sont maintenus tant dans le public et que dans le privé, il rompt aussi avec le rééquilibrage opéré ces dernières années au profit de l'enseignement public qui disposait jusqu'à l'an dernier de 70 % des emplois créés.

Mesures catégorielles : PPCR budgeté, mais premières mesures « austéritaires » affichées

Pour les mesures catégorielles, 2 760 000 Euros devraient permettre de couvrir les engagements PPCR et 350 000 Euros pour les autres mesures catégorielles. Le cynisme du gouvernement à l'égard des fonctionnaires est présent dans le document soumis à la représentation nationale puisqu'il est fait état d'une économie prévisible dans le programme enseignement agricole de 350 000 Euros correspondant aux jours de carence prévisibles des agents en arrêt de travail !

Enfin, le Snetap-FSU ne souhaite pas faire l'impasse des 130 emplois supprimés au ministère de l'Agriculture qui toucheront essentiellement les fonctions supports - et les agents, nos collègues des services centraux et de centres qui vont en payer les conséquences directes dans leur quotidien de grade de travail.

Le Snetap-FSU est particulièrement inquiet sur les effets négatifs prévisibles sur les services des [SRFD](#), de jà à la peine pour satisfaire l'administration des établissements d'enseignement agricole dans un contexte particulièrement perturbé par la régionalisation en cours.

Le Snetap-FSU appelle les militants à agir pour la défense du service public d'enseignement agricole et à intervenir auprès des parlementaires pour les confronter à la vraie vie de nos établissements de connectés des théâtres libéraux à l'œuvre.

Paris, le 12 octobre 2017 Le Bureau National du SNETAP-FSU